

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**du jeudi 23 octobre 2014**

Absent excusé : Frédéric CANNARD

Le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, le jeudi 23 octobre 2014, à 20 H 30, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LONGIN, Maire.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la réunion du 18 septembre 2014.

### **Délibération concernant le bâtiment « ancienne Villa Family »**

Le maire retrace l'historique de cette opération débutée en 2003 qui a consisté pour la commune de Varennes Saint Sauveur, à fournir dans le cadre d'un contrat d'intérêt général, pour l'euro symbolique à la société Capmarine, un terrain aménagé sur lequel a été construit un bâtiment dénommé « Villa Family », financé par des investisseurs privés ; le concept « Villa Family » est un accueil familial locatif social de personnes âgées ou handicapées adultes. Le bâtiment est bien sorti de terre mais le promoteur, la société Capmarine, ayant fait défaut et définitivement disparu, les investisseurs privés se sont retrouvés avec un bâtiment qui a perdu sa destination initiale et, à l'heure actuelle, les logements sont devenus des logements destinés à l'habitation et quatre locataires sont en place.

Or, un des propriétaires souhaite vendre son appartement et le notaire chargé de rédiger l'acte demande à la commune l'autorisation de changer la destination des locaux et si une indemnité doit être versée. La destination de l'immeuble « Villa Family » à usage d'habitation est acceptée et une indemnité de 4 000.00 € par appartement sera due par chaque propriétaire qui vendra un appartement pour défrayer, en partie, la commune des frais engagés à l'époque.

### **Situation budgétaire pour le budget principal et le budget assainissement**

Le maire explique les différentes dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement pour ces deux budgets.

### **Point sur les travaux de la boucherie**

Les délais sont tenus par rapport au planning.

La dalle sera coulée le 12 novembre.

La banque est consultée pour un emprunt de 110 000.00 euros à taux fixe avec remboursement sur 12 ou 15 ans et un emprunt de 61 200.00 € à court terme ou une ligne de trésorerie, sur 2 ans, représentant la TVA, remboursée au bout de deux ans, et la subvention FISAC qui sera versée à la fin des travaux.

## **Compte rendu de la réunion « étude pour le diagnostic assainissement » : phase 3**

Commentaires faits par M. Dominique CHAMBON.

Il reste des tests au colorant à faire pour les habitations qui sont situées sur le côté gauche de la route des Charmettes ; certaines eaux pluviales vont dans les eaux usées et dans l'ensemble, il est nécessaire de réduire rapidement les apports d'eaux pluviales qui nuisent au bon fonctionnement de la station d'épuration.

Par ailleurs, l'étude du cabinet Réalités Environnement met en évidence le caractère vétuste et dégradé des réseaux d'assainissement du centre bourg (rue centrale, promenade des Amoureux) et de certains quartiers périphériques comme la rue Henri Vincent.

L'étude établit également un programme de travaux à faire selon des priorités, mais qui devront rester en cohérence avec les capacités financières de la commune.

## **Compte rendu de la fête patronale**

Commentaires faits par Mme Karelle MICHEL

Le déplacement de la fête patronale vers le terrain de foot et l'espace René BEAUMONT a été une réussite : vide grenier bien fréquenté, satisfaction des forains pour l'emplacement de leurs manèges et stands, réussite des animations payées par la commune, réussite du feu d'artifice avec un nouvel emplacement accessible visuellement à beaucoup plus de monde, réussite de l'apéritif de la commune et du repas préparé par les membres de la Lyre varennoise et servi dans les locaux de l'espace René BEAUMONT.

La commune devait régler à la Lyre varennoise les repas des intervenants pour la somme de 253.00 € mais pour remercier la municipalité et le comité des fêtes des efforts qui ont été faits pour « relancer » la fête patronale et devant le succès obtenu, l'association a décidé de ne pas encaisser cette somme de 253.00 € et de la laisser à la commune.

## **Compte rendu de la réunion de la commission de Mme Karelle MICHEL**

La cérémonie du 11 novembre aura lieu le mardi 11 novembre 2014 et pour commémorer le centenaire de la Grande Guerre, des délégations d'élus et d'enfants des écoles se rendront au cimetière pour déposer des drapeaux tricolores sur les tombes des soldats varennois « Morts pour la France ».

Chants et textes par les enfants, décoration du monument aux Morts avec des petites colombes faites par les enfants de maternelle, lecture du message et dépôt de gerbe au monument aux Morts, et vin d'honneur offert à la salle polyvalente par la municipalité pour clôturer cette manifestation.

Bulletin municipal : les grandes lignes ont été définies et il sera prêt pour la fin de l'année ; la commission de Mme MICHEL se réunira le mercredi 29 octobre avec Mlle Stéphanie BUGAUD du secrétariat de mairie pour un travail plus approfondi.

## **Dénomination de la nouvelle salle de réunion de la mairie**

Salle Valéry COLLET, en hommage à M. Valéry COLLET qui a fait don de sa maison à la commune pour y installer la Mairie.

## **Reprise du club de tennis varennois par l'ADOCC et répartition de la trésorerie**

Lecture du courrier de M. Alain DUMOND, président du tennis varennois, suite à l'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2014. Cette association est dissoute au profit de l'ADOCC et un chèque de 11 692.22 € est fait au profit de la commune de Varennes Saint Sauveur avec l'objectif de participer à la rénovation à court terme d'au moins un cours de tennis sur les deux existant.

### **Questions diverses**

Information du conseil municipal sur la demande de certificat d'urbanisme sur une partie de la parcelle communale de la Grande Grange.

Mme Christine TRONTIN : participation à l'AG de l'association « à Corps et à Cris » ; occupation de la salle d'évolution le lundi à partir de 17 h 30.

Animation à la bibliothèque en rapport avec le centenaire de la Grande Guerre.

Commission communale de sécurité : Mme Florence HETIER souhaite en faire partie ; Mme Sandrine CANNARD également à condition que les réunions n'aient pas lieu le jeudi soir.

Varennes Saint Sauveur, le 31 octobre 2014.

Le Maire,  
Jean-Michel LONGIN